

Travailleuses sociales & Aidants familiaux



entraide-et-partage.ca

une équipe qui aide et se sent concernée



Les travailleuses sociales sont amenées souvent à travailler directement avec les aidants familiaux. Elles peuvent aider votre membre de la famille ou proche dans un hôpital ou un programme de soins à domicile. Elles œuvrent fréquemment dans les contextes suivants :

- Programmes de réadaptation
- Centres de service familial
- Centres communautaires
- Services de santé mentale et de toxicomanie
- Programme d'aide aux employés
- Système judiciaire ou services à l'enfance et à la jeunesse.

Les travailleuses sociales peuvent collaborer avec d'autres professionnels de la santé : personnel des centres supplétifs, ergothérapeutes, orthophonistes, psychologues, physiothérapeutes, médecins, infirmières, diététiciennes et pharmaciens.

Ce que les travailleuses sociales disent de VOUS

« Nous savons d'expérience que les bénéficiaires de soins se portent mieux lorsqu'il ont le soutien de la famille. »

« Un réseau de soutien a une si grande importance. En parlant des familles, nous voulons parler des aidantes et des aidants non professionnels, non rémunérés qui, Dieu merci, font la différence. »

Ce que les travailleuses sociales savent des aidants familiaux

- Les aidants familiaux procurent un soutien assidu et constant à une personne de leur entourage qui nécessite des soins.
- Vous vous occupez d'un conjoint, d'un parent, d'un grand-parent, d'un enfant, d'un petit-fils ou d'un ami qui a des problèmes de santé ou de développement.
- Vous avez peut-être quitté votre travail ou modifié votre horaire pour être en mesure de lui prodiguer des soins. Vous devez vous déplacer pour assurer les soins. Vous manquez d'argent ou d'autres moyens de soutien pour vous soulager sur le plan financier.
- À mesure que la personne dont vous vous occupez devient moins capable de vaquer aux tâches quotidiennes, vous devez assumer un fardeau plus lourd. Cela peut vouloir dire se faire charge du budget familial, des opérations bancaires, de l'entretien ménager et des toutes les obligations parentales (conduire les enfants à leurs activités sportives ou autres). Le travail ne peut plus être partagé.
- Parfois les aidants familiaux font office de chauffeurs et de thérapeutes (physiothérapie à domicile). Dans le même temps, on attend d'elles ou d'eux un soutien émotionnel apporté au membre de la famille ou au proche pris en charge.
- Certains aidants appellent de loin par téléphone afin d'offrir leur soutien. D'autres habitent avec la personne qui nécessite des soins. Dans les deux cas, l'aidant(e) est soumis(e) à un stress important.
- Les aidants familiaux sont une composante clé de l'économie canadienne car ils interviennent à titre gratuit.

Ce qui est en votre pouvoir

- Désignez un interlocuteur au sein de la famille. Cela contribuera à améliorer la communication avec la travailleuse sociale (et à éviter toute confusion).
- Accompagnez le membre de la famille ou le proche à ses rendez-vous. Prêtez l'oreille à ce qui se dit pour que vous puissiez l'aider à s'en souvenir plus tard.
- Dressez une liste de questions et ayez-la sur vous à chacun de vos rendez-vous. Cochez-les à mesure qu'elles sont abordées. N'hésitez pas à poser des questions, même si vous commencez par dire : « Je ne suis pas du tout sûr(e) s'il faille... »
- Prévoyez suffisamment de temps pour un entretien avec la travailleuse sociale.
- Soyez au courant et posez autant de questions que possible sur la santé de votre membre de la famille ou proche. Suivez de près l'évolution de son état de santé.
- Informez-vous sur le nombre d'heures que votre programme ou plan alloue à l'intervention de la travailleuse sociale. Avoir une idée du temps dont vous disposerez avec la travailleuse sociale vous aidera à vous focaliser sur les objectifs à atteindre.
- Il est important que vous puissiez prendre soin de vous. Vous accorder du temps vous aide à avoir plus d'énergie et de force pour vous occuper des autres.
- N'attendez pas trop longtemps pour demander de l'aide. Abordez les problèmes dès qu'ils se présentent et ne vous sentez pas coupable d'avoir besoin d'aide – c'est une composante naturelle de la prise en charge.

Mots d'une travailleuse sociale

« Dès le premier instant, évitez d'être un héros car nous savons que cette prise en charge est lourde et accaparante de nombreuses façons. Il est très clair que vous aurez besoin d'aide et il vous faudra savoir clairement dans quels domaines cette aide vous sera nécessaire. »

Les travailleuses sociales offrent le soutien dont l'aidant(e) familial(e) a besoin

Les travailleuses sociales sont appelées à assumer des rôles polyvalents. Elles peuvent faire office de guide, gestionnaire de cas, éducatrice ou conseillère, intervenir au nom de votre membre de la famille ou proche (en se portant à la défense de ses droits) et aider d'autres membres de l'équipe de soins à travailler de concert (facilitatrice).

Elles peuvent vous aider à :

- Définir vos besoins et l'éventail de vos options afin que vous puissiez faire les bons choix pour vous-même et la personne dont vous vous occupez.
- Trouver un répit ou un groupe de soutien pour vous-même.
- Savoir comment accéder aux programmes (par exemple, en prenant les dispositions pour héberger votre membre de la famille ou proche dans un foyer d'accueil ou bénéficiaire des services d'accompagnement, de livraison de repas ou d'entretien ménager).
- Vous repérer dans les méandres et les procédures (le réseau de la santé, l'aide financière publique sous forme de prestations de soignant, logement convenable, transport et autres indemnités et frais).
- Concilier les rôles et les besoins des autres membres de la famille lorsque les besoins de la personne prise en charge évoluent avec le temps.

Les travailleuses sociales peuvent également :

- Communiquer avec d'autres intervenants en votre nom ou vous aider à vous mettre en contact avec des groupes d'entraide se consacrant à la maladie d'Alzheimer, aux personnes souffrant d'arthrite ou atteintes du cancer.
- Vous aider à demeurer en liaison avec d'autres professionnels de la santé (physiothérapeutes, ergothérapeutes, etc.).
- Vous connecter à des personnes qui fournissent de l'équipement pour soins de santé à domicile, un soutien personnel et des services professionnels.
- Vous connecter à des ressources en vue de l'établissement de procurations, dispositions testamentaires ou autres services juridiques.
- Conseiller les familles pour les aider à faire face à la maladie, aux blessures ou aux incapacités.
- Travailler avec vous pour planifier l'avenir. Elles peuvent aider à prédire ce que la prise en charge du membre de votre famille ou du proche comporte aussi bien à court terme (les sentiments qu'inspire une maladie ou un problème de santé soudain) qu'à long terme (changements de rôle, perte d'autonomie, mesures précédant ou suivant le décès, deuil).
- Donner des conseils en prévision des différents stades de la prise en charge et vous préparer aux passages de l'aide dispensée en milieu hospitalier, à domicile et dans un établissement de soins de longue durée.

Cet article a été produit grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Les opinions exprimées dans l'article ne représentent pas nécessairement les vues du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.